

***Que révèle la crise sanitaire sur la résilience alimentaire des territoires ?
Comment aller plus loin et renforcer encore la durabilité des systèmes alimentaires ?***

Co-organisée par la Direction Régionale de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt en Auvergne-Rhône-Alpes et Cap Rural, cette journée régionale de travail et de réflexion a réuni quelque 128 participants en présentiel au lycée agricole de Saint-Genis-Laval (69).

La présente synthèse reprend les principaux éléments abordés au cours de cette journée par les différents intervenants ainsi que les productions issues des ateliers thématiques.

TABLE DES MATIERES

Points clefs de l’intervention de Yuna CHIFFOLEAU : Présentation des premiers résultats de l’enquête « Manger au temps du coronavirus » et recommandations pour la résilience alimentaire	2
Points clefs de la conclusion de Michel SINOIR	4
Points clefs de la table ronde – Témoignages croisés de territoires	5
Synthèse des ateliers	7
I - Faire face à des réalités nouvelles et répondre aux fragilités mises en évidence par la crise	7
II - Préparer l’avenir : rendre les systèmes alimentaires plus résilients, à plus long terme	8
III - Des leviers à activer	11
Annexes	13
Restitution des productions en atelier	13
Vos retours sur la journée.....	13
Liste des sigles.....	14

POINTS CLEFS DE L'INTERVENTION DE YUNA CHIFFOLEAU : PRESENTATION DES PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE « MANGER AU TEMPS DU CORONAVIRUS » ET RECOMMANDATIONS POUR LA RESILIENCE ALIMENTAIRE

La notion de résilience alimentaire : un sujet nouveau en France y compris pour les chercheurs

- Thématique abordée dans les grandes villes d'Amérique du Nord au début des années 2000 (diagnostic de résilience alimentaire de New-York...)
- Une définition partagée de la résilience alimentaire : « La capacité dans le temps du système alimentaire et de ses entités à fournir de manière suffisante, adaptée et accessible de la nourriture à tous en dépit de perturbation diverses et même imprévisibles » (Tendall et al, 2015)
- Notion qui englobe des notions de sécurité alimentaire, mais aussi des notions de qualité, de durabilité et d'accessibilité de l'alimentation

Enquête « MANGER AU TEMPS DU CORONAVIRUS » mise en œuvre par le réseau mixte technologique « alimentation locale » (RMT)

Enquête nationale en ligne du 15 mars 2020 au 10 juin 2020, 773 retours représentant environ 3000 situations
→ Qualifier les impacts de la crise sur les systèmes alimentaires (du point de vue des producteurs, distributeurs, territoires, consommateurs... sur les circuits courts comme les circuits longs, en milieu urbain comme en milieu rural)

Principaux résultats

1 - Importance prise par l'alimentation dans toutes ses dimensions (sanitaire, économique, hédonique, conviviale) avec deux constats :

→ Une grande capacité d'adaptation des Français avec deux grandes dynamiques de consommation :

- Achats en supermarché (surtout en début de confinement pour des raisons sanitaires, peur de la pénurie...)
- Achats près de chez soi (pour se « rassurer » sur le plan sanitaire, sur la qualité des produits mais aussi pour des raisons de solidarité vis-à-vis des producteurs locaux) :
 - Découverte/ redécouverte des commerces de proximité : opportunité de retisser des liens entre les consommateurs et les commerces de proximité (redynamisation des centres villes)
 - Autoproduction (cueillettes...)

→ Un mouvement fort en direction des produits locaux : constaté aussi bien chez les « déjà-initiés » que chez des consommateurs dont ce n'était pas l'habitude de consommation.

2 - Forte agilité des producteurs avec capacité à s'adapter et à innover en situation de crise

- Résistance des chaînes logistiques longues
- Et aussi très grande agilité des producteurs locaux
 - Agilité motivée par une forte demande des consommateurs notamment en produits frais (fruits, légumes, viande, produits laitiers...) avec création de nouveaux outils de commercialisation : drives, systèmes de livraison à domicile...
 - Agilité facilitée par des relations interpersonnelles ou relations de coopération tissées entre les acteurs locaux antérieurement à la crise
 - Agilité facilitée aussi par des outils numériques et la création de réseaux de consommateurs (groupement d'achats informels, regroupement de la demande locale...)
 - Émergence de nouveaux intermédiaires notamment sur les questions logistiques

3 - Un très gros renforcement des inégalités alimentaires

- Multiplication des situations de précarité alimentaire (nouveaux publics et notamment des travailleurs pauvres)
- Manque d'accès à des produits frais peu chers pour les populations plus précaires (cf. fermeture des marchés de plein vent ou réouverture partielle limitée à des produits plus chers)
- Collectivités ou associations en relais pour aider les travailleurs pauvres

4 - La mise en évidence de divers points de fragilité de nos systèmes alimentaires

- Fragilité de commercialisation des produits festifs / produits plus onéreux
- Producteurs en circuits longs dépendants d'une main d'œuvre étrangère, dépendant de marchés export perturbés
- Difficultés des producteurs spécialisés (ex : commercialisation en RHD) et des producteurs isolés géographiquement
- « Surmenage » des producteurs locaux pour réorganiser leurs modes de commercialisation (beaucoup de travail pour préparer les commandes, livrer...)
- Marges parfois importantes des nouveaux intermédiaires numériques « circuits de proximité » avec un problème de répartition de la valeur
- Faible implication des grandes et moyennes surfaces (GMS) : pas d'achat de produits locaux, ou achats à des prix très bas (cf. achat de l'agneau français au prix de l'agneau nouveau-zélandais) ou encore achats ponctuels non sécurisants pour les producteurs (manque de pérennité des achats locaux par les GMS)
- Fragilité des territoires avec une faible offre alimentaire locale
- Actions des collectivités jugées assez souvent comme trop tardives (cf. marchés de plein vent) ou inadaptées (cf. multiplication des cartes de référencement très chronophages pour les producteurs locaux)

Recommandations

- **Résilience bâtie sur une complémentarité entre circuits longs et circuits de proximité** ⇒ favoriser la coexistence, l'équilibre et la coordination entre les circuits longs et les circuits courts à l'échelle des territoires
- **Résilience bâtie sur la diversité des modes de commercialisation** ⇒ s'investir sur l'approvisionnement de la restauration collective sans oublier les autres circuits qui font la part la plus importante des marchés alimentaires (marchés, supermarchés, restauration commerciale, artisans...)
- **Résilience bâtie sur la créativité, l'inventivité des acteurs locaux** ⇒ entretenir et dynamiser la créativité multi-acteurs → tiers-lieux, actions de coopérations entre producteurs, consommateurs, artisans, organismes...
- **Résilience bâtie sur la solidarité** ⇒ besoin de créer des « filets de sécurité » pour assurer l'accès à l'alimentation aux publics les plus pauvres notamment pour les produits frais (sécurité sociale alimentaire), favoriser des solutions permettant la mixité sociale...
- **Résilience bâtie sur l'action locale (communes, acteurs locaux)** ⇒ connaître et accompagner ceux qui agissent localement :
 - établir un diagnostic de la résilience alimentaire locale (offre alimentaire / flux alimentaires locaux) pour connaître et maîtriser les dépendances
 - animer et accompagner les acteurs locaux, favoriser leurs coopérations locales. Notamment en termes de :
 - Commercialisation : accompagner à un référencement/contractualisation en GMS, faciliter les rapprochements entre producteurs locaux et les artisans, les commerces de proximité, les restaurants commerciaux, la restauration collective, les groupements d'achats de proximité, les marques collectives locales...
 - Logistique de proximité (voir [rapport d'étude du RMT-AI sur le sujet](#))
 - Transformations locales (légumeries, conserveries, ateliers d'abattage et de découpe...) : identifier l'existant et les manques éventuels, identifier les possibilités d'optimisation, favoriser les coopérations multi-acteurs (producteurs, artisans des métiers de bouche) et le portage collectif des outils/infrastructures à l'échelle territoriale...

La résilience alimentaire n'est pas seulement une question de sécurité alimentaire mais aussi une question de durabilité économique, environnementale et sociale du modèle alimentaire local : ce n'est pas une stratégie de repli mais bien une réappropriation des enjeux locaux.

La résilience alimentaire territoriale nécessite une bonne connaissance des ressources locales (offre alimentaire, acteurs locaux, flux alimentaires...). Elle demande aussi d'accompagner les initiatives et partenariats locaux ainsi que la coopération entre les territoires. Elle repose enfin sur une approche multicritères de l'alimentation. La résilience alimentaire est ainsi une question de choix politiques et citoyens, discutés démocratiquement, dans laquelle les dépendances sont choisies et maîtrisées.

POINTS CLEFS DE LA CONCLUSION DE MICHEL SINOIR

1 - La politique agricole commune est fondée à la base sur des enjeux de résilience alimentaire à l'échelle européenne

La PAC est profondément une politique agricole et alimentaire. L'article 39 du Traité de Rome (1957) définit ainsi 5 objectifs à la politique européenne en matière agricole et alimentaire :

- accroître la productivité agricole et alimentaire,
- garantir un niveau de vie équitable à la population agricole,
- stabiliser les marchés,
- garantir la sécurité des approvisionnements/ disponibilité alimentaire,
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

L'enjeu pour les territoires est aussi de se doter d'une politique alimentaire locale, inscrite dans la durée, lisible pour les citoyens, qui renforce les capacités de résilience alimentaire à l'échelle locale.

2 - La reconquête d'un certain degré d'autonomie alimentaire territoriale est possible mais nécessite des actions fortes, notamment autour des questions de juste retour de la valeur aux agriculteurs

Les systèmes agricoles se sont spécialisés pour des questions de rentabilité économique et on ne pourra pas revenir à des territoires 100 % autonomes. Toutefois, les collectivités peuvent se doter de politiques et de moyens d'actions pour reconquérir un certain niveau de diversité de l'offre alimentaire au plan local.

Il s'agit en particulier de favoriser les partenariats des différents acteurs de la chaîne alimentaire pour redévelopper une alimentation plus locale, surtout en ce qui concerne le secteur des fruits et légumes frais.

Il s'agit aussi de travailler de façon extrêmement volontariste sur les questions de rémunération des agriculteurs et répartition de la valeur.

La balance commerciale agricole et agroalimentaire française est déficitaire depuis 2019, surtout pour ce qui concerne le secteur des fruits et légumes dont le déficit a été multiplié par 4 depuis 10 ans (déficit de 3,6 milliards d'euros en 2019). La perte de compétitivité de la ferme France est principalement liée au coût du travail en France. Il est donc essentiel pour reconquérir notre souveraineté et garantir notre résilience alimentaire, d'enclencher des politiques locales qui permettent de rémunérer correctement le travail agricole et d'assurer la pérennité des exploitations.

3 - Il s'agit enfin pour les collectivités de se préparer à de futures crises et de se saisir dès à présent de toutes les opportunités offertes par le plan de relance.

Le système économique actuel est et reste dépendant même après cette crise majeure. Se préparer à de futures crises est donc un enjeu essentiel de sécurité/défense pour la France. C'est aussi une question de responsabilité sociale et environnementale vis-à-vis des citoyens.

Les PAT par leur approche territoriale, multi partenariale et transversale de l'alimentation peuvent permettre de construire des modèles alimentaires, plus justes, plus responsables et donc plus résilients. Il s'agit ainsi pour les collectivités de se saisir dès maintenant de ces questions et de mobiliser au mieux le plan de relance pour améliorer dès aujourd'hui la résilience alimentaire locale.

La crise sanitaire a été un révélateur des fragilités de nos systèmes alimentaires. Les signaux faibles se confirment et se transforment en tendances lourdes.

- Les plus fragiles sont les plus impactés : étudiants, travailleurs pauvres, personnes isolées... sans logement, en logement d'accueil sans possibilité de cuisiner, dans les territoires isolés... Les situations nouvelles et accrues d'insécurité alimentaire resteront un fait marquant du premier confinement.
- Les ruptures de débouchés (marchés de plein vent et surtout restauration collective et commerciale) ont déstabilisé leurs producteurs et particulièrement sur les filières longues et organisées et/ou sous signe de qualité.
- Le recours massif au numérique voire au e-commerce pour la prise et confirmation de commande, la vente de paniers, le click and collect... en drive fermiers ou en magasins éphémères ont largement bousculé le métier des agriculteurs notamment en circuits-courts.

Durant le premier confinement, de multiples initiatives ont émergé de partenariats nouveaux et parfois inédits. La période a été propice à de nouvelles alliances et à des approches d'urgence pragmatiques s'appuyant sur les compétences et l'expertise des différentes parties-prenantes. Les réussites ont été portées par la réactivité et la solidarité.

Certaines situations ont échappé à l'action des collectivités sur le premier confinement, notamment par manque de réseaux et relations construites. On constate aussi (dans les QPV ou à travers les CLS) des démarches exemplaires facilitées par la mobilisation historique des élus, des travailleurs sociaux et publics (CCAS, CROUS, agents des collectivités...), des associations et populations locales. Les plans communaux de sauvegarde sont évoqués pour anticiper et gérer les risques.

Ces expérimentations en temps réel et dans l'urgence amènent à de premiers constats ou observations par les territoires témoins :

La question logistique des circuits-courts est pointée

- La transmission d'information/de données génère un besoin d'expertise et une charge supplémentaire de travail pour les producteurs. Les consommateurs sont venus ponctuellement en soutien dans une logique de solidarité et d'entraide producteurs-consommateurs. L'utilisation de plateformes numériques, proposées par des start-up et parfois coûteuses pour le producteur et le consommateur, est aussi évoquée. La multiplication des cartographies numérique apparaît comme chronophage.
- Des solutions éphémères de stockage et de distribution ont vu le jour (partenariat SNCF)
- Des livraisons en ville par les producteurs optimisées grâce à une certaine massification et par la baisse de trafic automobile
- Des colis alimentaires sont acheminés sur des territoires isolés (partenariat avec La Poste)

Les acteurs des systèmes alimentaires ont affirmé leurs rôles, mobilisé leurs marges de manœuvre et adapté leur posture pour faire face à la situation

- Les approches citoyennes (à l'instar des AMAP et autres groupements d'achat informels) ont montré leur agilité et leur capacité d'adaptation, de réaction et d'ouverture. Elles sortent renforcées de la crise.
- Consulaires et territoires ont agi en étroite relation : cartographies, appels à soutenir l'emploi agricole, comités de suivi de filières, comités de crise... Les relations déjà installées sont consolidées.
- Les collectivités - Départements, EPCI - sont largement légitimées dans leurs actions et leur coordination :
 - Mobilisation de la compétence « Économie de proximité » pour soutenir les producteurs et commerçants
 - Utilisation des infrastructures repensée/adaptée : cuisine centrale mobilisée à bas régime pour les enfants de soignants ou les relogés précaires
 - Partenariats nouveaux pour lieux de stockage et de distribution éphémères
 - Information et sensibilisation des publics : numéro vert, newsletters...
 - Commande publique pour soutenir les filières
 - Plans de relance locaux
- Les services déconcentrés de l'Etat ont été mobilisés conjointement sous l'égide du préfet et du SGAR. Là encore un décloisonnement à remarquer

- Les acteurs des circuits-longs (filières et IAA) semblent avoir plus souffert avec des produits privés de leurs débouchés, une sous-utilisation des équipements industriels... Ces opérateurs sont aujourd'hui en recherche de complémentarités sur des approvisionnements infrarégionaux avec les territoires engagés dans des démarches alimentaires

A de rares exceptions, **la grande distribution apparaît comme la grande absente** ! Si parfois des coopérations ont pu émerger localement pendant et suite au premier confinement, elles peinent à s'enraciner. Les territoires cherchent aujourd'hui clairement à se rapprocher des enseignes de la GMS.

Quelles impulsions nouvelles ?

Si besoin, la crise a encore renforcé la nécessité d'une approche systémique de la question alimentaire.

- La **sécurité alimentaire des publics précaires** remonte dans les priorités des territoires : projets d'agriculture urbaine en lien avec les questions d'accessibilité et de santé publique et plus seulement de cohésion sociale...
- Les territoires partagent une volonté d'agir sur l'offre à travers **la structuration de filières locales et équitables pour tous les maillons de la chaîne** ; agir sur des maillons manquants comme en Bresse où se travaille un projet de ferme école en AB, une politique d'installation et en raisonnant débouchés et logistique dans le Cantal...
- La **question de la qualité** est aussi relevée face à l'urgence et sur la durée. Comment manger mieux quand il s'agit parfois juste de se nourrir : valoriser à plein les productions locales avec de la « vraie viande », des « vraies fraises » à la place de produits sur-transformés en restauration collective, répondre à la demande sociétale de traçabilité et transparence via une labellisation locale de la RC comme en Drôme avec le label Ecocert
- La **gouvernance de ces démarches** est relevée par tous les territoires témoins. Comment maintenir les dynamiques et partenariats innovants ? Parmi les solutions évoquées : susciter l'engagement pour (re)construire ensemble, dépasser les clivages pour de nouveaux assemblages, activer plus de transversalité au sein et entre les structures... mais aussi travailler sur les modèles économiques des solutions qui ont émergées

Au final **les PAT participent à penser des projets de territoires, des trajectoires**. Si l'enjeu de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique est le premier levier de résilience, les actions à conduire en faveur de la résilience alimentaire restent bien spécifiques à chaque situation territoriale. Il apparaît nécessaire d'affiner les diagnostics pour identifier les risques et priorités d'action locale. Il s'agit aussi d'anticiper sur des situations et des risques encore non rencontrés mais possibles à l'avenir (rupture du fret par exemple).

SYNTHESE DES ATELIERS

Six ateliers ont été animés simultanément :

- A - Agir pour augmenter l'offre alimentaire territoriale
- B - Agir pour consolider la demande des consommateurs en produits locaux
- C - Agir pour atteindre les objectifs EGalim en matière d'approvisionnement
- D - Agir pour améliorer la durabilité de l'alimentation en restauration collective
- E - Agir pour faciliter et amplifier l'aide alimentaire
- F - Agir pour améliorer l'accessibilité à une alimentation de qualité

Pour chaque sujet, les participants ont exploré collectivement « comment agir, avec quels partenaires, quelles difficultés, quels leviers internes et externes ? » à travers un premier temps de réflexion et production, suivi d'un temps d'enrichissement après rotation des participants sur les ateliers.

Les travaux en ateliers ont fait ressortir :

- 1- d'une part des enjeux directement liés aux nouvelles réalités induites par la crise sanitaire ;
 - 2- mais aussi des enjeux de plus long terme pour renforcer dans la durée la résilience alimentaire des territoires.
- Les ateliers ont également permis de mettre en évidence les principaux leviers à activer aujourd'hui pour conduire ces démarches de relocalisation de l'alimentation.

I - Faire face à des réalités nouvelles et répondre aux fragilités mises en évidence par la crise

1. Agir face à la hausse de la précarité alimentaire

Sur le terrain, et face aux situations observées dès le premier confinement, le terme d'insécurité alimentaire vient remplacer celui de précarité. On va jusqu'à évoquer des situations d'aide humanitaire ! C'est dire comme la tension monte sur cet enjeu de lutte contre la pauvreté¹, de cohésion et de solidarité. Le rapport de l'Observatoire des inégalités² annonce de l'ordre d'un million d'emplois détruits par la crise sanitaire de 2020. On compte désormais plus de 10 millions de pauvres en France (contre 5,5 millions fin 2018). Ainsi, pour nombre de ménages, de jeunes, de personnes isolées, la situation sanitaire a entraîné des précarités nouvelles.

Les réponses apportées doivent être systémiques et peuvent relever de plusieurs leviers. Il s'agit ainsi de :

- Décloisonner la question de la précarité alimentaire et « aller vers » les publics fragiles ou fragilisés en intégrant les différentes dimensions de la précarité (hébergement, énergie, transport, ...) ;
- Organiser localement un écosystème d'acteurs : les élus, services de l'État et des collectivités (aménagement, insertion, action sociale, santé...), les associations, doivent s'organiser ensemble pour identifier les personnes en situation de précarité et agir transversalement en direction des publics fragiles. Il s'agit en effet de créer du lien et de la transversalité, de mettre en réseau, de mailler les compétences et les missions au sein des structures ou entre structures pour mieux coordonner action publiques, privées et associatives ;

La crise a également montré la nécessité de repenser l'aide alimentaire en créant des systèmes d'aide alimentaire plus locaux, coordonnés au plan territorial, avec plusieurs évolutions souhaitables, notamment celles de :

- Mieux coordonner l'action d'urgence et l'action de long terme;
- Offrir une alimentation durable et notamment garantir l'accès aux produits frais, de saison
- Intégrer la question de l'aide alimentaire au sein des politiques territoriales, en particulier dans les projets alimentaires territoriaux
- « Rendre acteurs » les bénéficiaires de l'aide alimentaire et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques alimentaires (cf. [travaux ATD Quart Monde](#))
- Adapter l'aide en fonction des publics cibles

¹ Le haut-commissariat à la lutte contre la pauvreté en AuRA est piloté par Cécile CRISTIA-LEROY, rattachée au préfet de région, Pascal MAILHOS. Le groupe de travail régional intègre ces questions d'accessibilité.

² <https://www.inegalites.fr/Le-tableau-de-bord-de-la-pauvrete-en-France-2020>

On pourra aussi :

- S'appuyer sur les formes d'agriculture urbaine : jardins partagés, collectifs, familiaux, valorisation des friches...
- Ouvrir des tiers-lieux alimentaires : lieux ressources, lieux d'accueil, de rencontre, de sensibilisation et d'éducation par l'action, favorisant les liens sociaux et intergénérationnels
- Mobiliser des tiers financeurs de l'aide alimentaire : paniers solidaires, travail contre panier, chèque produits frais, groupements d'achats locaux, groupes projet locaux, monnaies locales, etc.
- Financer l'ingénierie d'animation des acteurs et subventionner des projets de développement local social
- Explorer certaines innovations notamment celles des formes de sécurité sociale alimentaire...

2. Répondre à la hausse de la demande en produits locaux

Deuxième constat lié à la période de confinement : bon nombre de Français ont (re)découvert les produits locaux, frais et de saison. L'enjeu est maintenant de conserver cette dynamique et de faciliter l'accès à l'offre. Il s'agit aussi de satisfaire aux exigences de traçabilité et de transparence sur les produits attendues par les consommateurs et d'agir en faveur de la nécessaire transition alimentaire.

Parmi les propositions d'actions issues des ateliers :

- Rendre plus visible l'offre en produits locaux : poursuivre en rationalisant le référencement des producteurs et des produits
- Promouvoir les signes de la qualité et faire connaître cette offre
- Regrouper l'offre, l'adapter au rythme de vie et aux habitudes des consommateurs ; hybrider les solutions de distribution
- Communiquer et sensibiliser tous les publics sur le juste prix, sur l'alimentation durable - et là encore, s'appuyer sur les tiers-lieux, soigner les liens agriculteurs-citoyens, essayer les idées et les expériences...

Cette question est étroitement liée avec la structuration de filières de proximité et à l'enjeu de reterritorialisation de l'alimentation présenté plus loin dans ce document.

3. Co-construire une logistique efficace

La crise sanitaire a enfin posé très directement la question des flux : flux de matières, mais aussi flux d'information, capacités de stockage, de manutention, de livraison, etc. C'est un maillon complexe dans la structuration des filières de proximité. Cette question s'impose tant aux circuits courts que longs :

- Temps à passer par les producteurs, expertises et moyens nécessaires, impact carbone des solutions non massifiées...
- Infrastructures et ressources sous-utilisées chez les industriels
- Demain, des restrictions pour entrer dans les zones à faible émission CO2... ?

Parmi les propositions :

- Développer les solutions de mutualisation des moyens et réseaux logistiques
- S'appuyer sur les équipements et les outils existants avant de multiplier les projets possiblement non viables
- Appuyer les dynamiques collectives et sûrement repenser ou innover dans les questions de contractualisation, de portage juridique des projets...

II - Préparer l'avenir : rendre les systèmes alimentaires plus résilients, à plus long terme

1. Raisonner et dimensionner les espaces nourriciers à l'échelle territoriale

Les territoires nourriciers reposent sur une planification alimentaire de long terme intégrant toutes les dimensions :

- La production alimentaire, y compris en zones urbaines
- La commercialisation, tous débouchés confondus... en intégrant à la réflexion la question des déserts alimentaires, des (im)mobilités...
- Les livraisons, en appui sur les schémas logistiques et les stratégies de préservation de la qualité de l'air des cœurs urbains...

La sécurité alimentaire est un pilier de résilience. Garantir à long terme cette sécurité invite donc à raisonner en termes de planification : quels espaces nourriciers ? Pour quelles populations ? On ajoutera aujourd'hui selon quelles pratiques culturelles et quels régimes alimentaires ?

Les propositions ont été nombreuses, convergentes, avec deux priorités :

⇒ **D'abord agir sur le foncier agricole :**

- pour protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels grâce à un urbanisme résolument nourricier, préservant la SAU, anticipant les conflits d'usage, pensant différentes formes d'agriculture (recherche sur les micros fermes en Nouvelle Aquitaine)...
- et pour cela : mobiliser différentes marges de manœuvre d'intervention et d'action y compris juridiques (SCIC par exemple) : fermes école, fermes en régie, espaces test ou pépinières agricoles...
- s'appuyer aussi sur des gouvernances collaboratives et coopératives à travers des observatoires partagés, des commissions multipartites...

⇒ **mais aussi développer l'agriculture urbaine**

De multiples expérimentations mettent à profit les bas d'immeubles, les espaces publics, ou encore des friches industrielles... Les voies de l'agriculture urbaine restent à explorer. Si elle ne peut suffire à nourrir la population, elle participe au lien social et à la cohésion, à la sensibilisation et à l'éducation des citoyens, au verdissement des villes ainsi qu'à l'alimentation des plus vulnérables en produits frais notamment.

2. Renforcer les dynamiques de reterritorialisation de l'alimentation

Très clairement, l'ensemble des participants s'accordent sur le fait que la relocalisation de l'alimentation est un des principaux moteurs de résilience des territoires.

Plusieurs enjeux sont mis en évidence, qui doivent permettre de renforcer les dynamiques actuelles en matière de reterritorialisation de l'alimentation :

2.1 - Garantir une offre alimentaire locale suffisante en volumes et en diversité, avec plusieurs axes de réflexion

- Mieux connaître l'offre alimentaire locale : identifier les productions locales, les volumes de production, la qualité des produits locaux, raisonner et mixer les débouchés (RHD...)
- Évaluer la capacité d'évolution du système de production agricole local : limites agronomiques, limites pédoclimatiques dans un contexte global de changement climatique...
- Connaître les flux alimentaires, les excédents et déficits, les dépendances et complémentarités à activer (y compris avec les territoires voisins)
- Respecter la coexistence des formes d'agriculture, des formes de commercialisation et inciter aussi à l'hybridation des modèles (cf. SYAM)
- Coopérer entre bassins de consommation et bassins de production ; entre territoires urbains, périurbains et ruraux (penser et choisir ses dépendances...)

2.2 - Construire ou consolider des filières locales équitables, de l'amont à l'aval

- S'appuyer sur la coexistence de différents modèles agricoles, agir sur les complémentarités et l'optimisation des équipements, des moyens
- Appuyer les dynamiques collectives et le maillage des débouchés : décroiser les acteurs et innover dans les coopérations
- Accompagner les producteurs locaux dans la diversification des nouveaux marchés : hybrider les solutions de mise en marchés (circuits long / circuits courts ; RHD de proximité)
- Agir sur la viabilité économique des exploitations et notamment soutenir le juste partage de la valeur : soutenir les initiatives / les outils incitatifs permettant l'équité d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire, agir pour la contractualisation amont/aval
- Faire connaître et consommer cette offre locale

2.3 - Faciliter l'emploi agricole

- A travers la formation et l'enseignement : lycées agricoles, MFR, CFPPA... forment au sein des territoires des futurs agriculteurs
- A travers le soutien à l'installation/reprise/transmission : 50 % des agriculteurs vont prendre leur retraite sous 10 ans. Le renouvellement des générations doit être pensé, anticipé et accompagné
- A travers le travail saisonnier : anticiper les besoins de main d'œuvre et de compétences (GPEC territoriale), nouer des relations avec les services à l'emploi (département de la Drôme et Pôle emploi)
- A travers l'habitat des agriculteurs : l'enjeu est ici de permettre notamment aux jeunes installés de trouver à se loger à proximité de leurs exploitations (auto-réhabilitation, écohabitat, aides...)

2.4 - Contractualiser, passer des accords

- Entre acteurs et parties prenantes du système alimentaire local : démarches collectives d'agriculteurs, dialogue renforcé et partenariats avec les acteurs des filières, interpellation de la grande distribution...
- Entre territoires dans le cadre de démarches interterritoriales, horizontales et verticales, qui dénotent de la volonté d'articulation, de recherche de complémentarités et de synergies, de transversalité (ex : contrats de réciprocité villes-campagnes, PAiT région grenobloise)

3. Agir en faveur de modes de production durables

Outre l'enjeu déjà énoncé d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, la durabilité doit être entendue dans toutes ses dimensions :

- Productions plus durables parce qu'agroécologiques, garantes de la préservation des ressources naturelles et de la santé humaine
- Participant à la transition alimentaire humaine (légumineuses) et animale (protéines végétales locales)
- Diversifiées tant dans les productions que dans les débouchés
- Gages de valeur ajoutée pour les producteurs : transformation, démarches qualité, labellissables pour élargir à EGALIM...

Les territoires doivent ici pouvoir s'appuyer sur les centres techniques, la recherche-action portant sur de nombreux domaines : les pratiques agronomiques et écologiques, les semences, les produits de substitution aux intrants chimiques...

Les industriels - filières et IAA - sont également très concernés par ces enjeux et ces évolutions pour répondre aux attentes des consommateurs, s'engager sur la transparence et la traçabilité, agir sur la juste rémunération... (Limagrain développe une filière de luzerne locale ; SISCO supprime les additifs de ses plats préparés)

4. Accompagner les évolutions nécessaires de restauration collective

La mise en œuvre de la loi EGALIM est vue par les territoires et les acteurs comme une réelle opportunité de structurer des filières de produits locaux de proximité. Cette dynamique doit être soutenue et amplifiée :

- Définir une stratégie d'approvisionnement local et durable spécifique à la restauration collective, des plans d'approvisionnements locaux
- Mettre en œuvre un grand plan de formation pour l'ensemble des personnels de cuisine, des gestionnaires ; co-construit avec les parties prenantes (les interprofessions ont très largement documenté les modalités de cuisiner en RC les produits locaux)
 - sur l'approvisionnement (marchés publics, modifications de pratiques...)
 - sur la diversification des sources de protéines
 - sur le gaspillage alimentaire en restauration collective
 - sur la substitution des plastiques
 - le changement global des pratiques

Pas de modèle unique mais une réflexion au cas par cas, en mode projet, pour intégrer les acteurs concernés. A noter que certains aménagements à réaliser dans les cuisines et les restaurants sont éligibles au plan France Relance.

5. Conforter les dynamiques citoyennes en faveur de l'alimentation durable

Les dynamiques citoyennes ont prouvé leur agilité au cœur de la crise. De multiples projets de valorisation des ressources locales répondant à des besoins ou attentes fleurissent chez des collectifs et porteurs de projets d'alimentation durable. Ces démarches sont à encourager pour amplifier le potentiel d'autonomie et donc de résilience des territoires. Il s'agit d'éduquer, de sensibiliser l'ensemble des citoyens aux enjeux de transition alimentaire à travers le soutien à l'éducation populaire et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire...

Via le financement du développement local (soutien à l'ingénierie et aux projets, notamment via le FEADER), des activités multiples et variées (conserverie mobile, ateliers de transformation ou de découpe dont équipements mobiles) ont vu le jour dans les territoires. Ce soutien est un gage de préservation du dynamisme en milieu rural, il doit rester prioritaire dans les stratégies d'action publique.

III - Des leviers à activer

1. Installer et animer les gouvernances multi-acteurs de ces projets complexes

Les temps en ateliers ont permis de remettre en évidence la pluralité d'acteurs à mobiliser dans les différents champs de l'alimentation pour co-construire des démarches et des projets alimentaires résilients. Une grande diversité d'acteurs est donc à impliquer et à associer aux travaux et actions en faveur de l'alimentation durable. La question de la gouvernance des démarches revient comme le levier majeur.

La co-construction et la mise en œuvre de Projets Alimentaires Territoriaux nécessitent :

- de raisonner des gouvernances plurielles et partagées
- d'intégrer la diversité comme gage de résilience
- de ne pas opposer les modèles (circuits-courts et circuits-longs) mais de rechercher des hybridations dans des logiques de complémentarité, d'optimisation, de compréhension mutuelle et de partenariats

Les gouvernances plurielles et partagées à envisager :

- mobilisent toutes les composantes et parties-prenantes du système alimentaire local
- participent à la cohérence de l'action publique et créent des liens et relations entre les instances, commissions, groupes de travail...
- constituent des espaces de dialogue et d'apprentissage collectif, de coordination et de coopération entre les acteurs du système alimentaire

Ces gouvernances sont le fruit du processus d'élaboration du projet alimentaire territorial, de choix d'organisation, de vision et d'actions partagées... Ces gouvernances évoluent sur le temps pour s'adapter aux orientations, aux axes travaillés, aux parties prenantes associées. Il s'agit aussi de s'appuyer sur l'existant et identifier « *qui parle de quoi et où* » pour articuler les instances, les lieux de débat et de décision autour de l'alimentation.

La gouvernance d'un système complexe ne peut qu'être complexe. Il faudra agir dans et avec cette complexité.

2. Décloisonner, activer les transversalités

Second levier et corollaire du premier : prendre en compte le système alimentaire dans sa globalité et penser les liens et relations entre les enjeux environnementaux, sociaux et de société, économiques... L'intérêt particulier des politiques alimentaires est de permettre d'appréhender de multiples dimensions, de mettre en lien des approches sectorielles, d'activer plus de transversalité.

Les agents en responsabilité sur ces projets évoquent plusieurs besoins :

- l'appropriation par les autres services des opportunités du projet alimentaire, du cadre qu'il offre pour agir
- l'articulation des différents schémas, dispositifs, programmes qui traitent d'alimentation (PCAET, CLS...)
- le travail en réseau, le maillage des compétences, la clarification du qui fait quoi territorial
- ...

3. Renforcer les collectivités dans leur chef de filât

Les collectivités locales et territoriales sont à conforter dans leurs missions de coordination, d'ensemblier, d'animation de la réflexion et de l'action territoriale autour des sujets alimentaires.

Par l'exercice de leurs compétences institutionnelles, elles ont les moyens d'agir sur de multiples champs de l'alimentation durable. Elles ont aussi un pouvoir d'invitation pour mobiliser les acteurs, les rassembler et co-construire avec eux une vision commune. Les questions alimentaires participent des projets de territoire et, dans une perspective de résilience, les territoires auront à envisager des trajectoires pour faire face aux enjeux et risques qui s'imposent à nous.

Les points de vigilance restent l'articulation des démarches, la recherche de synergies, l'échelle pertinente et la taille critique des projets et actions... Là encore il faudra accepter des périmètres à géographie variable en fonction des sujets travaillés et activer au besoin des complémentarités interterritoriales.

Restitution des productions en atelier

Six cartes mentales pour rendre compte des réflexions et propositions des participants sur les actions à engager pour renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires territoriaux.

Cliquez sur les liens pour retrouver les cartes interactives en ligne

[A - Agir pour augmenter l'offre alimentaire territoriale](#)

[B - Agir pour consolider la demande des consommateurs en produits locaux](#)

[C - Agir pour atteindre les objectifs EGAlim en matière d'approvisionnement](#)

[D - Agir pour améliorer la durabilité de l'alimentation en restauration collective](#)

[E - Agir pour faciliter et amplifier l'aide alimentaire](#)

[F - Agir pour améliorer l'accessibilité à une alimentation de qualité](#)

Export PDF disponible en téléchargement

Vos retours sur la journée

38 participants ont répondu au questionnaire de satisfaction. Merci à eux !

Les retours sont globalement positifs avec quelques retenues sur les ateliers.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Décevant	Très décevant	Sans opinion
[Communication et informations en amont]	22	15			1
[Déroulé et contenu de la journée]	11	25	2		
[Qualité des interventions]	21	13	1		1
[Qualité des échanges]	14	20	4		
[Qualité de l'animation]	15	20	2		1
[Accueil et encadrement]	15	22			1
[Lieu et conditions matérielles]	10	19	8		1
[Collations et repas]	6	18	10		4
[Intervention de Yuna Chiffolleau]	26	11			1
[Table ronde avec les territoires]	19	17	1		1
[Atelier(s)]	2	22	10	2	2

	OUI	NON	Sans opinion
La journée a répondu à vos attentes	35	2	1
Elle a été utile pour vous	37	1	

Liste des sigles

AMAP	Association pour le Maintien de l'Activité Paysanne
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CFPPA	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
CLS	Contrat local de santé
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
EGalim	La loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous
EPHAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
GMS	Grandes et moyenne surface
HVE	Haute valeur environnementale
IAA	Industrie agro-alimentaire
MFR	Maison familiale et rurale
PAEC	Projet agro-environnemental et climatique
PAiT	Projet alimentaire inter-territorial
PAT	Projet alimentaire territorial
PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
PLU / PLUi	Plan local d'urbanisme (intercommunal)
QPV	Quartier politique de la ville
RC	Restauration collective
RHD	Restauration hors domicile
RMT	Réseau mixte technologique
SAU	Surface agricole utile
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SYAM	Système Alimentaire du Milieu